



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/14518
11 juin 1981
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETRE DATEE DU 11 JUIN 1981, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION
PERMANENTE DES PHILIPPINES AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous informer que S. Exc. M. Carlos P. Romulo, Ministre des affaires étrangères de la République des Philippines, a publié aujourd'hui la déclaration ci-après, concernant la récente attaque israélienne contre le réacteur nucléaire iraquien situé près de Bagdad :

"Le Gouvernement philippin déplore vivement la récente attaque israélienne contre le réacteur nucléaire iraquien situé près de Bagdad, attaque qui constitue une violation flagrante des principes fondamentaux du droit international et des dispositions de la Charte des Nations Unies.

Le Gouvernement philippin considère avec la plus grande inquiétude cet acte d'Israël qui a encore aggravé la situation déjà explosive au Moyen-Orient, et met en danger la paix et la sécurité mondiales".

Je vous serais extrêmement obligé de bien vouloir faire distribuer la présente communication comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Chargé d'affaires par intérim,
(Signé) Reynaldo O. ARCILLA

